



2318024

DÉCISION D'APPEL À LA CANDIDATURE N°03./2024

23 FEB 2024

Le Directeur Général de la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Électricité de Taza.

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I – 1384 (29 septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière,
- Vu le Dahir n° 1-03-195 du 16 Ramadan 1424 (11 novembre 2003) portant promulgation de la loi 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les Entreprises Publiques et autres Organismes,
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Dou Al Hijja 1433 (22 octobre 2012) de Monsieur Le chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics,
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de Production, de Transport et Distribution d'Électricité au Maroc tel qu'il a été complété,
- Vu la loi des cadres (2024) de la R.A.D.E.E.T.A.

DÉCIDE

Article 1 : Lancer un appel à candidature pour le recrutement d'un (1) **Ingénieur d'Etat en Ingénierie et Qualité logicielles ou en Développement Informatique ou en Technologie de l'information ou en Sécurité Systèmes d'Informatique** à la catégorie 12. (RÉF.IE02)

Article 2 : Profil requis

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé au (31/12/2024) de 45 ans au plus ;
- Être titulaire de l'un des diplômes susmentionnés ;
- Être disposé des droits nationaux et ayant une bonne conduite.

Article 3 : Dossier de candidature :

- Demande d'emploi signée portant précision du poste à postuler en son objet, adressée au Directeur Général de la RADEETA ;
- Le formulaire généré à l'issue de votre inscription sur la plateforme "E-concours" accessible via le lien suivant : <https://econcours.brainman.ma/cmp/RADEETA2024>
- Curriculum vitae (CV) récent et détaillé avec photo récente ;
- Copie de la carte d'identité nationale (recto-verso) ;
- Copie légalisée du Baccalauréat (recto-verso) ;
- Copie légalisée du diplôme demandé (*à joindre une copie légalisée de l'équivalence pour les diplômes étrangers et privés + une copie du bulletin officiel portant équivalence du diplôme demandé*).

N.B : Les candidats qui ne sont pas encore en possession des diplômes de l'année 2024 ont la possibilité de déposer une attestation de réussite légalisée. Toutefois le recrutement des candidats admis reste subordonné à la production d'une copie légalisée du diplôme qu'ils doivent présenter au moment du dépôt du dossier de recrutement en respectant les délais fixés à cet effet.





Le Dossier de candidature doit être envoyé par courrier postal sous pli fermé en signalant sur l'enveloppe la référence du poste, au plus tard **le 15/03/2024** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Recrutement RADEETA 2024 (RÉF.IE02)
BRAIN MANAGEMENT
63, Bd Anfa, angle rue Washington
Résidence Al-Said, 7^{ème} étage CASABLANCA
Tél : 05.22.98.77.40 – Mail : recrutement@brainman.ma

→ En plus du dossier de candidature envoyé par voie postale, les candidats doivent obligatoirement renseigner leur candidature sur le lien suivant :

<https://econcours.brainman.ma/cmp/RADEETA2024>

NB :

- ✓ Les dossiers incomplets ou parvenu après le délai susmentionné, ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par E-mail ou par Fax ;
- ✓ La référence du poste doit être obligatoirement mentionnée sur l'enveloppe et sur la lettre de motivation ;
- ✓ Les dossiers contenant des profils supérieurs aux profils demandés ne seront pas pris en considération ;
- ✓ Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit ;
- ✓ Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour un entretien oral ;
- ✓ Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement après examen des candidatures ;
- ✓ Le recrutement des candidats admis demeure subordonné au résultat de la visite médicale et à la validation des dossiers par la tutelle.

A TAZA, le

23 FEV 2024

Le Directeur Général

Moulay El Mehdi RACHID

